



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Agents-contractuels-dans-la>

Agents contractuels dans la Fonction publique : l'UNSA Fonction publique s'engage !

- Contractuels -



Date de mise en ligne : mardi 29 mars 2011

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Communiqué de presse de l'UNSA Fonction publique

29 mars 2011

Lors de son bureau national qui s'est déroulé ce matin, l'UNSA Fonction Publique a décidé de signer l'accord relatif à l'amélioration de la situation des agents contractuels dans la Fonction publique.

Ce projet, qui intervient à l'issue d'une négociation dense et constructive, et dans le cadre d'un véritable dialogue social, va permettre d'améliorer de manière significative la situation de ces personnels dans les trois versants de la Fonction publique.

Surtout, l'UNSA Fonction Publique se satisfait de la réaffirmation forte dans ce document du principe de l'occupation des emplois permanents de la Fonction publique par des fonctionnaires titulaires, le recours au contrat devant rester l'exception.

Bien sûr, plusieurs points restent à négocier et à obtenir dans le cadre des futurs comités de suivi qui seront mis en place, pour que cet accord puisse se traduire véritablement par la diminution de la précarité dans la Fonction publique.

Pour sa part, l'UNSA Fonction Publique sera particulièrement attentive à la mise en oeuvre réelle des dispositions favorables contenues dans cet accord et veillera, en particulier, lors de l'examen du futur projet de loi par le Parlement, à sa bonne déclinaison.

Elisabeth DAVID

Secrétaire Générale